

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

**Objet : Désignation du représentant de BS3V au titre de la compétence PNR à la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) de la vallée de la Bresle**

L'an deux mille vingt et trois, le 13 mars, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 6 mars, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Eric Baledent, Antoine Berthe, Jean-Pierre Boudinelle, Yves Butel, Emmanuel Delahaye, Dominique Delannoy, Philippe Delaporte, Pascal Demarthe, Anne-Marie Dorion, Mathieu Doyer, Bernard Duquesne, Denis Durot, Joël Farcy, France Fongueuse, Jean Gorriez, Guy Hazard, Claude Hertault, Claude Jacob, Jean-paul Lecomte, Jean-Jacques Leleu, Jean-Charles Martel, Jocelyne Martin, Christophe Mennesson, Eric Mouton, Arnaud Petit, Patricia Poupart, Laurent Pruvot, Henri Sannier, Guy Taeck, Jacky Thueux, Catherine Tschanz, Christine Vanhée,  
Etaient excusés ayant donné pouvoir : Madame Sabrina Holleville-Milhat, Monsieur Emmanuel Maquet.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Délibération n°TD/CS.23.15

Conformément aux dispositions des articles L212-4 et R212-30 du code de l'environnement ; la commission locale de l'eau (CLE) comprend trois collèges, dont un composé de représentants des collectivités.

La durée du mandat des membres de cette commission est de 6 ans. La CLE a été installée par l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2012 (et modifiée en dernier lieu par l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2016). Monsieur le préfet doit prochainement procéder au renouvellement des membres de cette commission.

- ✓ Vu les articles 2122-7 et 5211-7 du CGCT relatifs aux modalités d'élection des représentants dans les syndicats mixtes ;
- ✓ Vu la candidature de Monsieur Guy Hazard ;

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'élire Monsieur Guy Hazard en qualité de représentant du Parc Naturel Régional à la CLE du SAGE de la vallée de la Bresle.

Pour Extrait conforme,  
La Présidente,  
Patricia POUPART



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Poupart", written over a horizontal line.